



Elections à la CRPCEN...

ENFIN L'ALTERNANCE DÉMOCRATIQUE !

L'alternance du pouvoir est la caractéristique d'une démocratie vivante.

A la CRPCEN, des raisons historiques ont retardé l'avènement de cette alternance, et la Fédération des Clercs FO a pu se maintenir majoritairement au pouvoir en invoquant l'action des grands anciens qui créèrent la caisse. Mais ces grands anciens appartiennent à l'histoire, et rien n'autorise les dirigeants actuels de la Fédération des Clercs FO à prétendre être leurs seuls héritiers.

Tous ceux qui militent pour l'avenir de la CRPCEN poursuivent l'œuvre de ces grands Hommes.

A l'issue d'un mandat que nous jugeons très négatif, les électeurs ont estimé que le temps de l'alternance était venu et ont décidé de faire confiance aux candidats de L'UNION POUR LA CRPCEN, regroupant la CFDT, la CFE/CGC, la CGT et la CFTC.

Cette union remporte 5 sièges de titulaires (4 salariés et 1 retraité) sur les 8 sièges revenant aux collèges des salariés et retraités. Et autant de suppléants.

Elle devient donc majoritaire dans ces collèges du conseil d'administration de la CRPCEN.

Pour les résultats détaillés et pour nos premiers commentaires, nous renvoyons au fax de notre intersyndicale adressé dans les offices notariaux voici quelques jours, ainsi qu'à l'article publié sur notre blog-internet qui en est la reprise : <http://crpcen-union-avenir.blogspot.com>.

La CGT entre au conseil d'administration de la CRPCEN

Sur les sièges de titulaires et de suppléants revenant à L'UNION POUR LA CRPCEN, la CGT en obtient 2 :

- dans le collège des salariés : **Evelyne LAOUISSI** (clerc à Paris).
- dans le collège des retraités : **Pierre LESTARD** (retraité en Bretagne), ancien Directeur de la CRPCEN.

Par le biais des listes communes de L'UNION POUR LA CRPCEN, les 4 syndicats de cette union sont désormais représentés au conseil d'administration, la CGC et la CFDT, déjà élus antérieurement, y étant majoritaires.

C'est sain pour la démocratie.

Et ce sera source d'un dynamisme nouveau pour la CRPCEN.

Un retour aux sources

L'entrée de la CGT au conseil d'administration de la CRPCEN est un retour aux sources puisque la Fédération autonome des Clercs de Notaire (ancêtre de la Fédération FO actuelle) adhéra d'abord à la CGT avant de suivre FO lors de la création de cette organisation syndicale.

Une alternance sans arrogance

Le « Peuple notarial » a tranché. Il revient maintenant aux élus de travailler ensemble dans le respect mutuel pour servir au mieux l'intérêt des salariés et retraités. Ce sera notre attitude, de laquelle nous excluons tout triomphalisme excessif et toute arrogance. Le débat portera sur les idées et exclura de notre part toute attaque contre les personnes.

Merci aux électeurs de leur confiance, dont nous entendons nous montrer dignes.